

**DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :
ou Dénomination (pour les personnes morales) : **Conseil Départemental des Vosges.**
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : POIROT Frédéric
Adresse : N° 8 Rue : de la Préfecture
Commune : EPINAL
Code postal : 88088
Nature des activités : Réparation d'un ouvrage d'art (pont) sur la RD55C permettant l'accès au village de RUGNEY. (Seule route départementale d'accès au village)

Qualification : Responsable de la cellule ouvrage d'art du CD88

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS

ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE Nom scientifique Nom commun	Description (1)
Myotis daubentonii - Murin de Daubenton	Lors des inspections et du diagnostic réalisés par Mr FEVE, il a été relevé (annexe1_rapports_de_feve.pdf en pièce jointe): <ul style="list-style-type: none"> • 22/09/21 : six individus de Murins de Daubenton • 23/12/21 : pas d'individus • 17/03/22 : un individu • 17/06/22 : 2 individus

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :

Au vue des désordres présents sur la structure de l'ouvrage d'art il n'est possible de conserver le tablier de type mixte (poutre métallique et voutain briques) actuel.

Le projet consiste à démolir le tablier existant, à conserver les fondations et à mettre en œuvre un nouveau tablier de type dalle béton armé.



Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

*

Destruction Préciser : Le tablier de l'ouvrage existant doit être démoli afin de pouvoir le remplacer par un tablier de type dalle béton armé. Les barbacanes présentes dans l'ancien tablier seront donc détruites.



Murins de Daubenton dans un drain

.....

Altération Préciser :

.....

.....

Dégradation Préciser :

.....

.....

.....

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS *

Formation initiale en biologie animale Préciser : ..

Formation continue en biologie animale Préciser : ..

Autre formation Préciser : Naturaliste indépendant

- Décembre 2016 ; stage de formation d'une semaine sur l'identification des chauves-souris au détecteur d'ultrasons (hétérodyne et expansion de temps, logiciel d'analyse BatSound - Perfectionnement). Brenne ; encadrement Michel BARATAUD. Niveau 3 (cas difficiles)

- Mars 2016 ; formation Biotope aux SM3/SM4Bat et au logiciel SonoChiro (lieu : CPIE de Soulaines-Dhuys).

- Septembre 2010 ; stage de formation d'une semaine sur l'identification des chauves-souris au détecteur d'ultrasons (hétérodyne et expansion de temps, logiciel d'analyse BatSound - Perfectionnement). Brenne ; encadrement Michel BARATAUD. Niveau 2

- Septembre 2009 ; stage de formation d'une semaine aux techniques d'enregistrement et d'analyse des cris des chiroptères par détecteur/enregistreur ANABAT (division de fréquence, logiciel d'analyse AnaloookW). Titley / Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Midi-Pyrénées.

- Juin 2009 ; stage de formation d'une semaine sur l'identification des chauves-souris au détecteur d'ultrasons (hétérodyne et expansion de temps, logiciel d'analyse BatSound). Limousin ; encadrement Michel BARATAUD. Niveau 1

- Septembre 2008 ; stage de formation d'une semaine sur l'identification des chauves-souris au détecteur d'ultrasons et identification par captures (Groupe Chiroptères Champagne-Ardenne, David BECU).

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Préciser la période : les travaux sont planifiés en fonction de l'obtention de la dérogation pour novembre 2022

ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Régions administratives : .Grand Est.....

Départements : .Vosges.....

Cantons : .Charmes.....

Communes : Rugney.....

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos

Mesures de protection réglementaires

Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Renforcement des populations de l'espèce

Autres mesures Préciser :

.....
Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :

Les études ont montré que les chauves-souris n'étaient pas présentes en hiver dans ces gîtes.

Une mesure de réduction des impacts viserait donc à effectuer les travaux en période hivernale, après vérification de l'absence des animaux. Ceci éviterait le risque de destruction directe des chauves-souris.

Si les contraintes techniques ne permettent pas les travaux à cette période, il est possible de boucher ces drains de nuit, en l'absence des animaux, pour éviter qu'ils n'y reviennent. Il faudra au préalable l'autorisation de la DREAL Grand Est.

Enfin il conviendra de mettre en place une mesure d'accompagnement sur le nouveau pont qui consistera à poser quelques nichoirs adaptés à l'espèce (gîtes Schwegler)

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : Une opération a été réalisée sur le site de l'ouvrage de Rebeville, suite au diagnostic de l'ouvrage par la CPEPESC (Mr BOREL) avant des travaux de dalle de répartition qui n'impactait pas les habitats situés sous les voûtes :
Voici un mail informatif (à Mr THOUVENOT Eric DREAL) concernant le pont de Rebeville et la prise en compte des chiroptères.

- Inventaire avant travaux effectué ce jour : 2 Grands murins (*Myotis myotis*) dans un habitat identifié au préalable et conservé;
- Sensibilisation et repérage des habitats effectués ce jour avec maître d'ouvrage et maître d'oeuvre;
- Reprise et finalisation des travaux sous 15j (hors sommet de voûte), pose des nichoirs de type briques (2 amont et 1 aval);
- Reprise des travaux de sommet de voûte et pose de nichoirs de type schwegler en mars 2021, à cause des délais de livraison des nichoirs.
-



Nichoirs mis en place sur l'ouvrage de Rebeville

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Les compte rendus chantier seront adressés à Mme BOISSARD Charline, à l'issue des travaux, un document de synthèse sera réalisé en prenant l'état actuel et la finalisation du projet.

.....
* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à .EPINAL
Le 13/07/2022
Votre signature